



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **STELLAR PACIFIC VENTURES INC. COMPLETE LA VENTE DE SES ACTIFS ET MODIFIE LA DATE DE CLOTURE DU REGISTRE D'ACTIONNAIRES ET, COMPLETE UN PLACEMENT PRIVE**

**Montréal, le 3 janvier 2012 - Stellar Pacific Ventures Inc. (TSX-V:SPX)** ("Stellar" ou la "Société") est heureuse d'annoncer la réalisation de la vente de ses actifs (170 claims) situés au Québec, le 30 décembre 2011 (pour plus de détails sur la transaction veuillez consulter les documents de Stellar à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)). En contrepartie, Stellar recevra 22,000,000 actions de TomaGold Corporation (auparavant Carbon2Green Corporation). Le président de Stellar, Maurice Giroux demeurera impliquer dans TomaGold pour superviser le développement des propriétés cédées.

Le conseil d'administration annonce que le date de clôture des registres a été modifiée. La date initialement prévue, soit le 12 janvier 2012, sera révisée et la nouvelle date sera communiquée dès que l'ensemble des conditions réglementaires auront été remplies.

Le conseil d'administration est également heureux d'annoncer que la Société vient de conclure une première tranche de \$306,500 dans le cadre du placement privé annoncé le 14 décembre 2011 et que la Société a émis 3,831,250 unités aux souscripteurs. Chaque unité vendue au prix de \$0.08, se compose d'une action ordinaire et d'un demi ( $\frac{1}{2}$ ) bon de souscription lequel (bon entier) donne droit à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de \$0.15, pour une période de 18 mois de la date d'émission (l'« Unité »). Dans le cadre du placement, une commission de \$8,750.00 a été versée à Gestion Privée Macquarie inc. (« GPM ») à titre d'intermédiaire, et GPM a reçu une option lui donnant droit de faire l'acquisition de 109,375 Unités de Stellar, au prix de \$0.08 chacune, pour une période de 12 mois. Tel que défini plus haut, chaque Unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi ( $\frac{1}{2}$ ) bon de souscription.

Tous les titres émis dans le cadre du placement privé sont assujettis à une période de conservation de quatre mois et un jour. Le placement privé demeure sujet à l'approbation de la Bourse de Croissance.

Le présent communiqué contient de l'information prospective qui est fondée sur des attentes, des estimations et des prévisions qui, en date du présent communiqué de presse, sont raisonnables. Toutefois l'information prospective est assujettie à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus en conséquence desquels le financement, les réalisations ou les résultats pourraient différer sensiblement de ce qui est anticipé.

***La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Stellar Pacific Ventures Inc.  
Maurice Giroux  
Président  
(514) 866-6299